



Constat non remplis au moment de l'accrochage

Par **julie**, le **20/06/2009** à **10:24**

Bonjour, rn je suis rentree dans une voiture a l'arret sur un parking je roulais tres lentement elle avai sa portiere ouverte et di ne pas m'avoir vue. rn ma voiture partai cher le carrossier donc etais cacher voila pourquoi je roulais tres lentement rn j'ai voulu faire un constat mais la personne m'a dit quel n'avait pas de temp quel repassera i ...rna t'el le droit de le faire plus tard? ne doit-il pas etre fait directement sur les lieux si les deux partis sont la? rn que pui-je faire pour eviter un abus? elle veu repasser demain comment savoir s'il elle ne va pas rajouter des chose a sa voiture pour se les faire rembourser? quel recourt j'ai pour eviter tous sa?

Par **Tisuisse**, le **20/06/2009** à **13:49**

Bonjour, rn rn Avez-vous pensé à relever le numéro d'immatriculation du véhicule, sa marque, son type, sa couleur ? Avez-vous songé à relever les renseignements qui figurent sur le coupon de la carte verte d'assurance : nom de la société d'assurances et numéro de contrat (sous le pare-brise de cette voiture) ? Si oui, vous remplissez un constat, votre seule partie, en cochant aussi, pour l'autre véhicule, la porte qui venait de s'ouvrir. Vous envoyez ce constat à votre assureur et en gardez copie ou double. Si cette personne réclame par la suite, vous lui signalez que le nécessaire est fait, est déjà chez votre assureur et vous lui communiquez les coordonnées de votre assureur.